

Revue philosophique de Louvain, 114/1 (2016), p. 49-71.

Un empirisme de style husserlien (draft)

Denis Seron (FNRS / Université de Liège)

Résumé. L'objectif poursuivi dans cette étude est de mettre en avant un empirisme « de style husserlien » et d'en indiquer les avantages sur l'empirisme ordinaire. D'abord, partant d'une définition classique due à Chisholm et Sellars, l'auteur énumère les principales thèses de l'empirisme au sens ordinaire et en discute quelques difficultés intrinsèques à la lumière des critiques de Chisholm, Sellars, Goodman et d'autres. Il tente ensuite de montrer que, par son « principe des principes », Husserl a proposé une forme originale d'empirisme, plausiblement moins problématique que ses variantes classiques. L'argument est que l'empirisme de style husserlien échappe aux difficultés énumérées par sa double dimension *réflexive* et *normative*.

La présente étude est animée par une triple conviction : d'abord, toute phénoménologie exige trivialement une certaine attitude philosophique qu'on peut qualifier, au sens large, d'empiriste ; ensuite, la phénoménologie de style husserlien exige une certaine forme d'empirisme assez éloignée de l'empirisme ordinaire ; enfin, cette forme d'empirisme est meilleure ou en tout cas moins problématique que l'empirisme ordinaire. Mon ambition est de clarifier le sens profond de cet empirisme de style husserlien, et de montrer pour quelles raisons il peut être jugé meilleur ou moins problématique.

Le problème, de nature très générale, est celui du rapport entre *être* et *apparaître*. D'une part, le mot « phénoménologie » désigne une théorie qui traite des apparences pour elles-mêmes, *at face value*, en mettant entre parenthèses tout ce qu'on suppose exister objectivement, et spécialement la réalité physique. D'autre part, l'empirisme est par définition une attitude ou une doctrine philosophique qui accorde à l'apparaître une certaine priorité sur l'être, qui tient ce que les choses paraissent être pour plus fondamental que ce que les choses sont réellement.

L'idée derrière tout empirisme est que la réalité objective, et spécialement la réalité physique, est en un sens ou un autre constituée sur la base de ce qui apparaît dans l'expérience. Cette convergence est tout sauf fortuite. La phénoménologie s'est historiquement constituée, au dix-neuvième siècle, dans un contexte essentiellement empiriste, et en vue de répondre à des préoccupations essentiellement empiristes auxquelles il y a de fortes chances que la phénoménologie de Husserl ne soit pas tout à fait étrangère.

Par l'expression de « phénoménologie de style husserlien », je me référerai seulement à un petit nombre de positions philosophiques plausiblement attribuables à Husserl (la question de savoir si cette attribution est historiquement correcte n'a ici aucune importance). Je retiendrai les trois thèses minimales suivantes : (1) il existe une différence thématique (*i.e.*, une différence de types d'objets) entre l'attitude naïve ou naturelle de l'existence quotidienne et l'attitude réflexive phénoménologique ; (2) tout état de croyance affecte un contenu intentionnel d'un caractère thétiq ue consistant, par exemple, à tenir pour vraie une proposition ou à poser comme existant un objet intentionnel ; (3) l'ontologie des contenus intentionnels est strictement mentale, ou « immanente ».

1. Définition de l'empirisme

Après avoir défini la « phénoménologie de style husserlien », il convient maintenant d'expliquer ce qu'on entend par « empirisme ». Un bon point de départ est la définition proposée dans les années 1950 par Roderick Chisholm (1957, p. 49 suiv. et 136-137). Entre autres choses, cette définition a l'avantage d'être très générale et de ne pas se limiter aux versions les plus extrêmes d'empirisme, qui sont souvent aussi les plus contestables.

Chisholm ramène l'empirisme à la conjonction de trois thèses, que je vais passer en revue successivement avant d'en énumérer quelques difficultés.

(A) La première thèse est inspirée par l'observation suivante : quand nous parlons de la manière dont les choses nous apparaissent, nous employons généralement les mêmes mots que quand nous parlons des choses et de ce qu'elles sont en réalité. Quand je dis que la table me semble rectangulaire, j'emploie certes un mot très spécial, « semble », que les philosophes appellent un *terme d'apparence*. Mais j'utilise en même temps le même mot « rectangulaire »

que j'utiliserais pour dire que la table *est réellement* rectangulaire : « rectangulaire » est un prédicat réel que nous utilisons néanmoins aussi pour décrire de simples apparences en tant que telles (Prichard H.A., 1960, p. 146). Cette observation est à l'arrière-plan de la première thèse citée par Chisholm. L'idée est que le mot « rectangulaire » dans son usage phénoménologique et le mot « rectangulaire » dans son usage réaliste peuvent peut-être, à certaines conditions, être considérés comme équivalents :

(A1) x est P si et seulement si x apparaît P .

Pourtant, il est évident que cette idée ne peut être vraie qu'à certaines conditions, et qu'elle nécessite d'importantes précautions. L'homme ordinaire aura beaucoup de peine à croire que la propriété phénoménale « rouge » est sans plus équivalente à la propriété physique « rouge »¹. Ce qui *semble* rouge n'est pas forcément *réellement* rouge. Une tomate mûre m'apparaît violette sous un certain éclairage, mais en réalité elle est rouge.

On peut néanmoins envisager de rendre les deux propositions équivalentes en introduisant des conditions supplémentaires. Nous pouvons dire ceci : la tomate est réellement rouge si et seulement si elle apparaît rouge dans certaines conditions, à savoir dans des conditions « standard » ou « optimales » — par exemple si elle apparaît rouge à la lumière du jour, à un sujet non daltonien, etc. Il en résulterait la formulation suivante :

(A2) x est P si et seulement si x apparaît P dans des conditions optimales.

(B) En soi, cette équivalence n'est pas encore une thèse empiriste, car les deux termes pourraient être simplement interdéfinissables. Mais il s'en faut de peu. Pour qu'elle le devienne, il suffit de décider que les propriétés objectives du type « ... est P » *doivent* être redéfinies comme des propriétés phénoménales du type « ... semble P dans des conditions optimales ». Tel est le sens de la deuxième thèse citée par Chisholm. D'après celle-ci, les propriétés phénoménales jouissent d'une *priorité épistémologique* au sens où leur connaissance conditionne celle des propriétés objectives. Pour savoir que cette table est rectangulaire, je dois d'abord la voir rectangulaire dans certaines conditions, par exemple de telle manière que mon angle de vue soit de 90° relativement au plateau de la table.

(C) L'empiriste selon Chisholm accorde cependant à cette priorité épistémologique une signification plus forte encore, qui fait l'objet de la troisième thèse. Non seulement la connaissance phénoménale conditionne la connaissance objective, mais elle possède encore, contrairement à celle-ci, un caractère de certitude *autonome*. Il se pourrait très bien que je n'aie aucune connaissance de la rectangularité objective de la table, voire aucune connaissance de propriétés objectives quelles qu'elles soient : mais alors même, je pourrais encore être certain que la table m'apparaît de telle ou telle manière, par exemple qu'elle m'apparaît rectangulaire. Non seulement donc la connaissance des propriétés objectives est impossible sans celle des propriétés phénoménales, mais la connaissance des propriétés phénoménales est possible sans celle des propriétés objectives.

La définition de Chisholm est très semblable à celle du célèbre « Mythe du Donné » proposée, un an plus tôt, par Wilfrid Sellars. Ce dernier énumère également trois conditions, qui sont en gros celles de Chisholm : la définissabilité des propriétés objectives en termes phénoménologiques, l'indépendance du donné et son « efficacité épistémique », c'est-à-dire le fait que les connaissances non inférentielles « constituent l'unique cour d'appel pour toutes les affirmations factuelles — particulières et générales — au sujet du monde » (Sellars W., 1963, p. 164).

Je m'intéresserai principalement à la thèse (A), qui pourrait bien être une présupposition nécessaire sinon de tout empirisme, du moins de ses variantes paradigmatiques. La question portera sur la relation entre d'une part les propriétés que quelque chose semble posséder, ou les propriétés qu'il semble que quelque chose possède, et d'autre part les propriétés objectives que quelque chose est supposé posséder réellement.

2. Trois premières difficultés

La thèse (A) soulève au moins quatre séries de difficultés plus importantes.

La première, épinglée par Nelson Goodman (1977, p. 96), concerne la notion de condition standard ou optimale. On peut douter qu'il soit toujours possible de déterminer un ensemble de conditions optimales pour une propriété donnée ou pour un type de propriétés. Il existe des cas problématiques. Par exemple, de deux objets qui paraissent avoir la même couleur dans

des conditions optimales, mais des couleurs différentes dans des conditions non optimales, on ne dira généralement pas qu'ils ont la même couleur.

Ces difficultés et d'autres du même genre ont conduit certains auteurs à préserver les thèses (B) et (C) mais à renoncer à la thèse (A) sous la forme retenue par Chisholm. C'est là le principe de la théorie des *patterns* de C.I. Lewis, pour qui l'identification de propriétés phénoménales est certes une condition nécessaire pour celle de propriétés objectives, mais non une condition suffisante :

Le caractère identifiable des *qualia* présentés est *nécessaire* à la prédication de propriétés objectives et à la réognition d'objets, mais il n'est pas *suffisant pour* la vérification de ce qu'une telle prédication ou réognition asserte implicitement, à la fois parce que ce qui est ainsi asserté transcende le donné et a le sens d'une prédiction d'autres expériences possibles, et parce que la même propriété peut être prédiquée validement sur la base de *qualia* présentés différents, et que des propriétés *différentes* peuvent être signalées par le *même quale* présenté. (Lewis C.I., 1929, p. 131)

D'une part, l'apparition d'un objet avec la propriété *P* dans certaines conditions ne garantit pas que l'objet est réellement *P*, car une même propriété phénoménale peut signaler des propriétés objectives différentes. D'autre part, des propriétés phénoménales différentes peuvent signaler une même propriété objective — ce qui suggère que la reconnaissance d'une propriété objective nécessite quelque chose de plus que telles ou telles propriétés phénoménales déterminées, à savoir, précisément, un réseau de relations que Lewis dénomme un *pattern*.

La deuxième difficulté est que la thèse (A) présente un certain risque de circularité. De fait, si nous nous fions au langage ordinaire et tenons les deux occurrences de « *P* » pour synonymes, alors la définition (A2) est circulaire sous la forme proposée. La solution la plus naturelle, dès lors, sera de distinguer entre deux sens de « *P* », comme dans la formule ci-dessous :

(A3) *x* est *P*₁ si et seulement si *x* apparaît *P*₂ dans des conditions optimales.

Cette nouvelle formulation présente à son tour des difficultés, notamment en ce qui concerne la bonne manière d'analyser l'expression « ... apparaît P_2 ». En tout cas, la difficulté soulevée nous confronte à un problème fondamental de toute phénoménologie, qui se ramène, sommairement, à ceci : quand nous parlons des données phénoménales simplement pour elles-mêmes, usons-nous ou devons-nous user du même langage ordinaire qui sert par ailleurs à parler du monde objectif ? Ou bien, sachant que nous utilisons de fait un même langage, les mots employés ont-ils ou doivent-ils avoir le même sens ?

L'idée d'un fossé essentiel et inéliminable entre le langage des apparences et le langage objectif — ou entre langage protocolaire et langage théorique, etc. — a été défendue, contre le phénoménalisme, par de nombreux empiristes, notamment par Ayer (1961, p. 146 suiv.) et C.I. Lewis. L'équivalence entre « ... est rouge » et « ... paraît rouge dans des conditions optimales », observait par exemple ce dernier, ne peut pas vouloir dire que le mot « rouge » du langage ordinaire se référerait *en réalité* à une propriété phénoménale : en réalité, le sens commun se réfère toujours au rouge comme à une propriété objective (Lewis C.I., 1929, p. 122-123)². La même question (ou en tout cas une question analogue) a visiblement préoccupé Husserl, qui préconise l'usage des guillemets ou de *gleichsam* lorsqu'il est question de noèmes. Elle a également été le motif d'un antagonisme de principe avec plusieurs de ses disciples, en particulier Heidegger et Fink.

Cependant, on n'a pas encore écarté tout risque de circularité du fait qu'on a distingué deux sens de « P ». Il subsiste un autre cercle, plus insidieux, qui apparaît dès lors qu'on se demande ce que signifie exactement l'expression « dans des conditions optimales ». Car enfin, comment allons-nous définir et déterminer de telles conditions optimales ? Il ne semble y avoir d'autre choix que de se référer à des propriétés objectives. Dire qu'un ensemble de conditions $\{C, D, \dots\}$ est optimal, cela équivaut, semble-t-il, à dire ceci : dans les conditions C, D, \dots , l'objet x apparaît tel qu'il est réellement. C'était là, en substance, le raisonnement de Sellars dans « Empirisme et philosophie de l'esprit » :

Nous voyons ainsi que « x est rouge \Leftrightarrow x apparaît rouge à des observateurs standard dans des conditions standard » est une vérité nécessaire *non pas* parce que le côté droit est la définition de « x est rouge », mais parce que « conditions standard » signifie : conditions dans lesquelles les choses paraissent ce qu'elles sont³. (Sellars W., 1963, p. 147)

L'objection n'est pourtant pertinente que jusqu'à un certain point. Si l'on se borne à dire qu'un objet est rouge si et seulement s'il apparaît rouge dans des conditions optimales, alors la remarque de Sellars est juste et la définition est vide. Mais comme le remarquait Sellars lui-même dans une note ajoutée en 1963 à la deuxième édition, il reste possible de préciser quelles conditions particulières sont optimales. Par exemple, l'éclairage diurne est une condition optimale pour les propriétés de couleur. Dans ce cas, manifestement, la définition n'est pas triviale (W. Sellars, 1963, p. 147). On aboutit ainsi à la proposition suivante :

(A4) x est P_1 si et seulement si x apparaît P_2 dans les conditions $C, D...$

Néanmoins, on se heurte alors même à des difficultés, car le choix des conditions optimales semble ne laisser que deux options également insatisfaisantes : soit il est affaire de convention arbitraire, soit il est motivé par la connaissance des propriétés objectives. Cette remarque nous amène à la troisième difficulté, que l'on doit à Chisholm et qui est proche de la deuxième.

Revenons à la proposition (A4) : un objet a telle propriété objective P_1 si et seulement s'il apparaît P_2 dans des conditions déterminées $C, D...$ Par exemple, un objet est rouge au sens objectif de « rouge » si et seulement si, au sens phénoménologique de « rouge », il apparaît rouge à la lumière du jour, à un sujet normal, etc.

Mais que veut-on dire au juste en déclarant que quelque chose paraît rouge ? Supposons que, montrant du doigt une voiture dans la rue, je dise « cette voiture me paraît rouge ». Il se peut qu'elle ne soit pas réellement rouge, mais on peut aussi supposer qu'elle l'est vraiment et donc que je la regarde dans des conditions optimales. Dans les deux cas, je pourrai exprimer plus prudemment la même chose en disant « la voiture m'apparaît comme si elle était rouge », « elle m'apparaît comme une voiture rouge », ou « comme un objet rouge ».

Or, ces formulations introduisent quelque chose de nouveau. Tout se passe maintenant comme si je me référais au rouge objectif. « La voiture m'apparaît comme une voiture rouge » ou « comme un objet rouge », cela veut dire en effet : elle m'apparaît comme m'apparaîtrait une voiture qui est réellement rouge, ou comme m'apparaissent les voitures qui sont réellement rouges, ou comme m'apparaissent d'autres objets qui sont réellement rouges, par exemple les tomates mûres. Ce qui signifie que l'expression « x apparaît P_2 » à droite du signe d'équivalence dans la proposition (A4) renferme une référence implicite à ce que quelque chose est réellement, c'est-à-dire à ses propriétés objectives.

Cet usage très commun des termes d'apparence, Chisholm l'a baptisé « usage comparatif »⁴. Un terme d'apparence est employé comparativement quand il *compare* des propriétés phénoménales en référence explicite ou implicite à des propriétés objectives. L'argument de Chisholm est que l'empirisme est nécessairement faux si les termes d'apparence sont interprétés comparativement.

Il est important de noter qu'il ne s'agit plus, ici, de circularité. La définition (A4) comprise au sens comparatif n'est pas nécessairement circulaire. Après tout, « x apparaît P_2 » pourrait signifier « x apparaît comme des objets qui sont réellement Q », où Q désignerait une propriété objective différente de P_1 . Par exemple, l'énoncé « la voiture est rouge » pourrait être tenu pour équivalent à l'énoncé « la voiture apparaît comme apparaissent les objets qui sont des tomates mûres ». Ce que dénonce Chisholm, c'est plutôt une *contradiction* interne dans l'empirisme interprété comparativement. L'idée est que, si on la comprend au sens comparatif, alors la thèse (A) contredit la thèse (B) de la priorité épistémologique du niveau phénoménologique. En effet, si « x semble P » signifie plus complètement « x paraît comme paraissent les objets qui sont Q », alors, à l'encontre de la thèse (B), la connaissance phénoménologique présuppose la connaissance objective : pour savoir qu'un objet semble P , j'ai d'abord besoin de savoir comment apparaissent les objets qui sont Q , et j'ai donc aussi besoin de savoir, à plus forte raison, quels objets sont Q . Bref, on ne peut sans contradiction soutenir ensemble la thèse (A) interprétée comparativement et la thèse (B).

Chisholm ne considère pas que tout usage des termes d'apparence est comparatif, ni *a fortiori* que tout empirisme serait contradictoire. Il affirme au contraire qu'il existe un usage non comparatif des termes d'apparence, et que l'empirisme est vrai s'il est interprété au sens non comparatif (Chisholm R., 1957, p. 136-137). Ce qui nous oblige à adopter cette nouvelle formulation, en notant « au sens non comparatif » par l'indice « NC » :

(A5) x est P_1 si et seulement si x apparaît_{NC} P_2 dans les conditions $C, D...$

3. Quatrième difficulté ; l'interprétation en termes de sense-data

La quatrième et dernière difficulté, qui n'a qu'un lointain rapport avec les précédentes, nous ramènera à Husserl. Le problème concerne, pour ainsi dire, le prix ontologique à payer lorsque nous faisons usage de termes d'apparence. En modifiant légèrement une analyse de Sellars (1963, p. 150 suiv.), nous pourrions utilement partir des trois propositions suivantes :

- (1) La voiture dans la rue est rouge.
- (2) Il me semble que la voiture dans la rue est rouge.
- (3) Il me semble qu'il y a une voiture rouge dans la rue.

La première proposition est un énoncé de réalité, les deux autres sont des énoncés phénoménologiques. L'énoncé (2) est simplement une autre formulation pour « la voiture dans la rue me semble rouge ». Le point important est que les engagements existentiels ne sont pas identiques dans les trois propositions. En anticipant quelque peu, nous pourrions avancer l'idée que les croyances correspondant aux propositions (1) et (2) sont *de re*, celles correspondant à (3) *de dicto*. La croyance que la voiture dans la rue est rouge m'engage à l'existence d'une voiture qui est réellement rouge ; celle que la voiture dans la rue me semble rouge m'engage certes à l'existence d'une voiture dans la rue, mais ne s'étend pas au fait que cette voiture est rouge ; la croyance qu'il me semble qu'il y a une voiture rouge dans la rue ne m'engage ni à l'existence de la voiture ni au fait qu'elle est rouge.

Dans les termes de Sellars, nous dirions que ce ne sont pas les mêmes apparences qui sont « *endossées* » (*endorsed*) dans les trois énoncés. Selon lui, il faut distinguer entre des apparences « qualitatives » et des apparences « existentielles ». À supposer que les trois propositions expriment le contenu de croyances, on dira que la croyance à la proposition (1) nous fait endosser des apparences qualitative et existentielle, la croyance à la proposition (2) seulement une apparence existentielle, et la croyance à la proposition (3) aucune apparence existentielle ni qualitative.

Cette manière de voir — assez caractéristique d'une certaine tradition empiriste, depuis le *belief* humien jusqu'à l'*acceptance* de Price (1950, chap. 6), en passant par les « positions » kantienne, les « thèses d'existence » de Husserl et la « reconnaissance » (*Anerkennung*) de Brentano — peut paraître plus riche que la distinction quinienne entre croyances *de re* et *de dicto*, notamment parce que celle-ci rend moins finement compte de la différence entre croire à la proposition (1) et croire à la proposition (2). L'idée sous-jacente est que les contenus intentionnels peuvent être « endossés », « posés », investis doxiquement, et que cet endossement peut être partiel : il peut affecter l'objet comme il peut affecter ses propriétés ou les deux à la fois ; il peut être indexé du sujet de la proposition comme de ses prédicats ou de la proposition entière. Cette idée suggère une interprétation profonde du mot « est » par opposition aux termes d'apparence comme « semble » ou « paraît ». Quand nous disons que quelque chose *est* rouge, ce que nous exprimons n'est pas forcément étranger à la sphère phénoménale. Il peut aussi arriver que « la voiture *est* rouge » signifie : la voiture m'apparaît rouge et j'endosse cette apparence. L'énoncé « Jésus est fils de Dieu », par exemple, ne sera généralement pas compris comme un énoncé sur un objet du monde extramental, mais comme un énoncé sur la croyance d'un interlocuteur.

Maintenant, ces remarques soulèvent un problème sérieux si on les applique à la thèse empiriste (A). La question est de savoir quel type d'« endossements » réclame la partie droite de l'équivalence. En clair, nous engage-t-elle à l'existence de quelque chose qui apparaît *P*, comme la proposition (2) ci-dessus nous engage à l'existence de la voiture ? Si tel est le cas, elle signifie quelque chose comme « il existe quelque chose qui semble *P* ». Dans le cas contraire, il faudra plutôt comprendre « il semble qu'il existe quelque chose qui est *P* ».

Les théoriciens des sense-data ont choisi résolument la première option. Enrichie des conditions supplémentaires introduites plus haut, l'équivalence en ressort à peu près sous cette forme :

(A6) Il existe un x qui est P_1 si et seulement si il existe un y qui apparaît_{NC} P_2 dans les conditions $C, D...$

Le principal argument en faveur de cette interprétation est connu aujourd'hui sous le nom de « principe phénoménal » (Robinson H., 1994, p. 31 suiv.). D'après ce principe, toute expérience perceptuelle est une expérience *de quelque chose*, au sens minimal où elle présente

une certaine « apparence » ou « qualité ». Il se peut que mon expérience visuelle soit une hallucination, il n'en est pas moins évident, alors même, que je vois *quelque chose*, par exemple un spectre d'une certaine forme et d'une certaine couleur. Bref, il existe quelque chose dont le sujet a l'expérience — dont il est *aware*.

L'« argument de l'illusion » des théoriciens des sense-data n'est guère qu'un prolongement de cette idée. Il consiste, pour l'essentiel, à rendre le principe phénoménal compatible avec ces deux suppositions : l'expérience nous induit parfois en erreur ; l'expérience qui nous induit en erreur est intrinsèquement indiscernable de celle qui ne nous induit pas en erreur.

Tel que l'a formulé Ayer, l'argument est sommairement le suivant (Ayer A., 1961, p. 1 suiv.). D'abord, le principe phénoménal prescrit que toute expérience présente (directement) un objet. Mais l'expérience est aussi causalement dépendante des conditions dans lesquelles elle a lieu. Un bâton apparaît droit dans certaines conditions, plié dans d'autres, par exemple s'il est plongé dans l'eau. Mais comme le bâton ne peut être à la fois droit et plié, il est à supposer qu'une des deux perceptions est « vérace » et l'autre « trompeuse »⁵. Cependant, la perception trompeuse est également une perception de quelque chose et non de rien. D'où l'on conclut que ce dont elle est l'expérience doit être une entité distincte de la chose matérielle. Par là, on a démontré que les perceptions trompeuses, bien que trompeuses, doivent se rapporter directement à un objet, qu'on appellera, pour le distinguer de la chose matérielle, « sense-datum ». Mais qu'en est-il maintenant des perceptions vérares ? Ayer fait valoir que rien d'intrinsèque à l'expérience ne distingue la perception illusoire d'un bâton plié de la perception vérace d'un bâton qui est réellement plié. Les deux sont phénoménalement (ou qualitativement) identiques. Mais s'il n'y a pas de différence de nature entre les qualités que font apparaître les perceptions trompeuses et celles que font apparaître les perceptions vérares, si donc les perceptions vérares et trompeuses sont de même type et si par ailleurs la qualité donnée dans la perception trompeuse est du type qu'on dénomme « sense-datum », alors la qualité donnée dans la perception vérace devra également être un sense-datum. D'où l'on conclut que toute perception, qu'elle soit vérace ou trompeuse, a directement pour objet un sense-datum.

Cette interprétation permet une compréhension intuitive du rôle joué par les conditions d'expérience dans la connaissance empirique. L'idée est que, l'expérience vérace et l'expérience trompeuse étant phénoménologiquement indiscernables, leur différence est strictement fonction des conditions d'expérience. L'expérience est vérace ou trompeuse — et par conséquent l'objet a réellement telle propriété ou non — selon qu'elle se produit dans

telles ou telles conditions. On qualifiera alors de standard ou d'optimales les conditions dans lesquelles l'expérience est véridique, c'est-à-dire dans lesquelles une tournure avec « ... semble... » peut se voir associer une tournure équivalente avec « ... est réellement... ».

La théorie des sense-data nous confronte à un problème très général qui est sans doute inhérent à l'idée empiriste classique d'une équivalence entre objectivité et subjectivité. De manière éclairante, on pourrait commencer par remarquer que les conditions de vérification ne semblent pas se trouver au même endroit.

Prenons le cas où quelqu'un me dit « cette table est rectangulaire », et celui où quelqu'un me dit « cette table m'apparaît rectangulaire ». Pour savoir si « cette table est rectangulaire » est vrai, je me bornerai probablement à regarder la table. En revanche, pour savoir si « cette table m'apparaît rectangulaire » est vrai, je m'assurerai que mon interlocuteur voit vraiment la table rectangulaire en lui demandant de me parler de son expérience perceptuelle. Regarder la table n'est certainement pas le meilleur moyen pour savoir si la table apparaît subjectivement rectangulaire à mon interlocuteur ; interroger celui-ci n'est certainement pas le meilleur moyen de s'assurer que la table est objectivement rectangulaire. Les deux parties de l'équivalence semblent parler de choses différentes.

Or, le théoricien des sense-data n'est pas de cet avis. Pour s'assurer que la table est réellement rectangulaire, estime-t-il, il n'est besoin de considérer que ces deux choses : d'une part un sense-datum distinct de la table physique, d'autre part les conditions d'expérience. Mais ce n'est un problème, rétorquera-t-il, qu'à considérer le sense-datum comme quelque chose qui est dépendant de l'esprit (*mind-dependent*). La difficulté disparaît si, au contraire, on voit en lui une entité qui, sans être pour autant une entité physique⁶, est néanmoins distincte et indépendante de l'état mental qui le saisit (*acquaintance, awareness*). On distinguera ainsi entre le sense-datum, qui fait l'objet d'une acointance, et le « *sensible* », qui est le sense-datum en tant qu'il ne fait pas l'objet d'une acointance (Russell B., 1917, p. 148-150 ; Price H.H., 1950, p. 41).

Il est inutile de rappeler ici les nombreuses objections que cette conception extrêmement paradoxale a suscitées depuis son apparition⁷. À côté de celles énumérées plus haut, il est sans doute suffisant d'observer qu'elle nous fait perdre l'essentiel de ce qu'est un terme d'apparence. Plus spécialement, le principe phénoménal semble inutilement contre-intuitif en ceci qu'il nous fait perdre un certain caractère d'opacité qui, d'après la compréhension commune, est constitutif de la phénoménalité en général. Nous avons déjà constaté la présence d'une telle opacité dans les énoncés d'apparence, en relevant le fait que leurs

endossements sous-jacents présentent (constitutivement) des lacunes. À première vue du moins, ma croyance qu'il semble à mon interlocuteur qu'il y a une voiture rouge dans la rue ne m'engage pas, même en un sens spécial de « rouge », à l'existence d'un objet rouge.

Cette carence ressemble beaucoup à la *sense-datum fallacy* dénoncée par Prichard et Ryle⁸. Celle-ci consiste à interpréter les termes d'apparence comme exprimant dans tous les cas — « véraux » comme « trompeurs » — une relation réelle de nature cognitive ou « observationnelle » unissant le sujet à un *objet*, c'est-à-dire de telle manière que « ... m'apparaît » implique « il existe quelque chose avec quoi je me tiens dans une relation du type "expérience" ». En somme, tout se passe comme si la notion de sense-datum avait pour unique fonction de faire disparaître tout ce qui distingue le langage de l'apparence du langage ontique. Comme le disait Broad de façon éclairante : « Les propriétés que *x* est dit *sembler* avoir sont les propriétés que les *sensa* qui sont les apparences de *x* ont réellement (*The properties which x is said to appear to have are the properties which those sensa that are x's appearances really do have*). » (Broad C.D., 1923, p. 243-244) Le fait que le terme d'opacité ne nous ait pas semblé inapproprié s'agissant de tels énoncés suggère cependant quelque chose de plus — une interprétation intentionaliste des termes d'apparence — dont il sera question dans la section suivante.

Si nous voulons éviter ces difficultés, il semble que nous devions procéder différemment. Le problème ci-dessus était qu'une relation d'équivalence entre un fait ontologiquement objectif, indépendant du sujet, et un fait ontologiquement subjectif, dépendant du sujet, était difficilement envisageable. Or, ainsi formulé, le problème semble se prêter à deux solutions opposées. Soit nous affirmons, comme bon nombre de théoriciens des sense-data, que les deux faits sont en réalité, quoique chacun à sa manière, ontologiquement objectifs ; soit nous disons, à l'inverse, qu'ils sont ontologiquement subjectifs. La seconde option, comme on le verra plus en détail dans la section suivante, est celle retenue par Husserl. Elle consiste d'une part à réinterpréter les énoncés d'apparence — la partie droite de l'équivalence — comme des énoncés intentionnels dont la référence est mentale, d'autre part à rejeter l'idée que la partie gauche de l'équivalence nous parlerait du monde extramental.

4. L'escalade phénoménologique et le « principe des principes »

Les éléments rassemblés jusqu'ici sont désormais suffisants pour jeter les bases d'une approche de style husserlien de la position empiriste et de ses difficultés. À cette fin, nous commencerons par envisager deux modifications de l'équivalence (A), qui en suggéreront une interprétation sensiblement différente.

En premier lieu, nous émettrons l'hypothèse que toute expression faisant intervenir des termes d'apparence peut être reformulée en tout ou en partie en termes d'états mentaux. « La voiture me semble rouge » peut signifier « je vois » ou « je crois que la voiture est rouge », et plus généralement les tournures de la forme « il me semble que... » peuvent plausiblement être remplacées dans tous les cas par des tournures de la forme « je crois que... », « je vois que... », etc., qui désignent des états mentaux avec leur contenu intentionnel⁹.

Cette interprétation des apparences en termes de contenus intentionnels — qu'Elizabeth Anscombe a autrefois opposée très justement à leur interprétation en termes de sense-data (Anscombe G.E.M., 1981)¹⁰ — est constitutive de la phénoménologie intentionaliste de Brentano et de Husserl. Elle tient tout entière dans cette formule emblématique de Brentano, dans sa *Psychologie* de 1874 : « Au sens où nous employons le mot “représenter”, “être représenté” équivaut à “apparaître” („vorgestellt werden“ ist so viel wie „erscheinen“). » (Brentano F., 1973, p. 114) Il existe plusieurs arguments en faveur de cette interprétation, notamment le caractère d'opacité des énoncés d'apparence (voir *supra*) et le fait que les sense-data semblent ne pas toujours obéir au principe du tiers exclu (Barnes W.H.F., 1965, p. 145)¹¹.

En second lieu, je propose de tester l'hypothèse suivante, qui nous aidera à aborder sur de meilleures bases la quatrième difficulté décrite dans la section précédente : *la thèse empiriste (A) doit être interprétée du point de vue réflexif*. Dans une perspective qui rappelle la méthode husserlienne de réduction phénoménologique, il s'agit de comprendre l'énoncé (A) comme un principe qui ne nous parle plus de la réalité objective, mais d'états mentaux et de leurs contenus intentionnels. Par commodité, j'appellerai cette modification interprétative « escalade phénoménologique ».

L'escalade phénoménologique est moins éloignée de l'usage ordinaire qu'il n'y paraît. Comme je l'ai déjà suggéré, l'énoncé « cette voiture est rouge » proféré par autrui peut certes être compris comme un énoncé sur la voiture réelle et sur sa rougeur objective, mais aussi, assez naturellement, au sens de « je crois que la voiture est rouge ». De même, j'ai indiqué que « est » dans « x est rouge » pouvait équivaloir à un « semble » qu'on endosse. On emploie le mot « est » plutôt que « semble » parce que le contenu phénoménal est affecté d'une thèse d'existence. Si « x est rouge » peut aussi être interprété comme équivalent à « x semble thétiqement rouge », et si « x semble rouge », comme le prescrit la première hypothèse, équivaut à « je vois que x est rouge », alors « x est rouge » pourra aussi être interprété comme équivalent à « je vois thétiqement que x est rouge », qui est un énoncé purement réflexif.

Cette interprétation présente certains avantages. Son principal intérêt est qu'elle permet d'adopter un point de vue empiriste sur les croyances et les expériences sans avoir à prendre de quelconques positions métaphysiques sur ce que les choses sont réellement. Maintenant, quelles conséquences en tirer ? On peut d'abord en déduire une première reformulation, assez différente des précédentes, de la thèse (A), où il n'est plus question que d'états mentaux avec leurs contenus intentionnels. Nous pouvons, en simplifiant un peu les choses, mettre une croyance à gauche et une perception à droite. À première vue, on pourrait être tenté d'avancer quelque chose de ce genre :

(A7) y croit que x est P si et seulement si y voit dans les conditions $C, D...$ que x est P .

Mais la proposition est visiblement fautive sous cette forme. Nous avons couramment des croyances sans perceptions correspondantes, et des perceptions ne supportant aucune croyance. Est-il possible d'associer à cette proposition un sens acceptable ? Le problème, semble-t-il, est que notre escalade a été trop précipitée et que nous sommes passés à côté de quelque chose d'essentiel. En posant une relation d'équivalence entre « x est P » et « x semble P », l'empiriste ne peut se borner à ramener sans plus un type d'état mental à un autre. Ce que veut dire la proposition (A) de l'empirisme se rapprocherait plutôt de ceci : « Vous me dites que la voiture est rouge, mais moi, l'empiriste, je vous rétorque que “la voiture est rouge” équivaut à “la voiture apparaît rouge dans telles et telles conditions”. Vous pouvez, si vous le voulez, croire que la voiture est jaune tout en la voyant rouge dans de bonnes conditions, mais

alors vous le ferez en dépit du bon sens et je vous dirai que votre croyance *n'est pas acceptable*. »

Autrement dit, tout porte à croire que la thèse (A) présente une essentielle dimension *normative*, et qu'à négliger cette dimension normative on manque nécessairement quelque chose de fondamental. L'enjeu n'est pas tant la genèse factuelle des croyances, mais plutôt de fixer des conditions pour qu'une croyance soit acceptable, légitime, valide, rationnelle. L'équivalence (A7) n'est pas vraie de toute croyance — je peux croire que la voiture est rouge sans le voir, et inversement —, mais seulement des cas particuliers où la croyance est rationnelle du fait qu'elle cohabite avec une expérience. D'où il est maintenant possible de tirer la formulation suivante :

(A8) Il est rationnel de croire que x est P si et seulement si y voit dans des conditions optimales que x est P .

Notons qu'il n'était pas possible d'écrire à droite « il est vrai (ou correct) que x est P », car les perceptions peuvent être trompeuses. L'équivalence serait alors fautive dans le cas où je vois trompeusement que la voiture est rouge et crois erronément que la voiture est rouge. Mais précisément, nous aimerions pouvoir dire qu'une croyance reposant sur une expérience est rationnelle même si elle est incorrecte ou repose sur une perception trompeuse. Le sens de cette remarque apparaîtra plus loin. Pour le moment, il suffit de noter que l'enjeu, ici, est très précisément de préserver l'opacité des énoncés d'apparence évoquée plus haut, en refusant de l'imputer, comme le faisait Ayer dans sa version de l'argument de l'illusion, aux seules conditions d'expérience.

Maintenant, il est probable que la proposition (A8) évoque quelque chose au lecteur. De fait, sous cette forme, elle n'est pas différente de ce que Husserl a baptisé le « principe des principes »¹². Husserl en a donné de nombreuses formulations. La plus connue se trouve au § 24 des *Idées I* : « Toute intuition originellement donatrice est une source de droit de la connaissance (*Jede originär gebende Anschauung ist eine Rechtsquelle der Erkenntnis*). » (Husserl E., 1976, p. 51) Une autre formulation, au § 136, est plus proche de la nôtre :

Un caractère rationnel spécifique se rapporte en propre au caractère positionnel comme une marque qui, par essence, lui revient si et seulement s'il est une position sur le fondement d'un sens rempli, donné originairement, et non pas seulement d'un sens en général. (Husserl E., 1976, p. 315-316)

Tel est, plausiblement, le sens final auquel la phénoménologie de Husserl — et plus largement la phénoménologie de style husserlien — est un empirisme. Ainsi circonscrit, cet empirisme est essentiellement normatif. Il prescrit que toute position d'existence rationnelle est motivée par une expérience perceptuelle — où « rationnelle » est un prédicat de valeur. Ce qu'on pourrait exprimer autrement au moyen du commandement suivant : *Jamais tu n'assumeras l'existence d'une entité à laquelle il n'est pas possible de faire correspondre une expérience perceptuelle.*

5. Remarques conclusives

Il convient maintenant de revenir aux difficultés de l'empirisme énumérées plus haut et de se demander ce qu'elles deviennent dans la perspective nouvelle qui vient d'être esquissée. J'en tirerai quelques réflexions générales qui feront mieux sentir la différence profonde entre un empirisme de style husserlien et l'empirisme au sens de la thèse (A) de Chisholm.

Cet objectif réclame une formulation plus précise de la proposition (A8). Il est souhaitable, en particulier, d'en faire apparaître les charges ontologiques sous-jacentes, dont on a supposé qu'elles devaient être strictement mentales. La formulation suivante pourrait faire l'affaire : toute croyance que x est P est rationnelle si et seulement s'il existe une perception que x est P . Ce qu'on pourrait généraliser au moyen de la notation ci-dessous :

(A9) Tout y qui est C et M est Λ si et seulement s'il existe un z qui est I et M .

Les lettres « C », « I » et « M » désignent des propriétés psychologiques d'états mentaux. Pour reprendre la terminologie de la cinquième *Recherche logique* de Husserl (voir Husserl

E., 1984, p. 425-431), « *C* » et « *I* » désignent des qualités d'acte, à savoir respectivement les qualités « croyance » et « intuition », et « *M* » une matière intentionnelle commune à la croyance et à l'intuition, par exemple la propriété d'être « ... que *x* est *P* ». La lettre grecque « Λ », enfin, est un prédicat axiologique et signifie « rationnel ».

Fait important, il est besoin d'associer une signification élargie à la partie droite de l'équivalence, comme le prescrit clairement Husserl lui-même. Il serait absurde d'exiger pour chaque croyance rationnelle une perception actuelle indépendante. Une croyance rationnelle peut être motivée par une perception passée, par une perception possible imaginée, etc. En revanche, on peut raisonnablement exiger de toute croyance valide qu'elle présente, comme dit Husserl, une ou plusieurs « couches intuitives » *à titre de moments dépendants de l'état mental total* — des couches intuitives qui peuvent éventuellement être focalisées en états perceptuels indépendants. Par exemple, le souvenir d'une perception passée ou l'imagination d'une perception possible peuvent faire fonction de composantes intuitives d'une croyance : il s'agira alors d'intuitions *actuelles*, mais partielles et pour ainsi dire rejetées dans la marge de l'état total de croyance¹³. C'est pourquoi il est préférable de parler d'intuition plutôt que de perception.

Un premier point à souligner est que l'énoncé (A9) n'est plus en aucun sens une définition de la propriété objective *P*. La tâche, désormais, semble plutôt de fixer des conditions nécessaires et suffisantes pour la rationalité d'une croyance, c'est-à-dire de déterminer à quelles conditions il est permis d'endosser une propriété phénoménale, à quelles conditions une propriété phénoménale peut être légitimement ou rationnellement posée comme une propriété objective — ce qui est très différent.

Or, ce fait a au moins deux conséquences importantes. D'abord, cette nouvelle formulation a pour effet de nous libérer de la contrainte de non-circularité concernant la propriété *P*.

Ensuite, il est à peine besoin de souligner qu'elle rend caduque la quatrième difficulté citée. Car désormais, nous n'avons plus à supposer une problématique relation d'équivalence unissant quelque chose de subjectif ou de mental à quelque chose d'objectif ou d'extramental.

Une deuxième chose que révèlent ces formulations est l'identité du contenu intentionnel à gauche et à droite du signe d'équivalence. Cette identité n'est pas un détail, elle est, pour ainsi dire, requise en vertu du sens même de l'énoncé. C'est précisément *parce que* la croyance a *le même* contenu que l'intuition qu'elle sera dite rationnelle ; c'est précisément parce que je crois *cela même* que je vois, ou que ce que je crois est *aussi* attestable intuitivement, que la croyance est rationnelle. Le sens même de l'énoncé rend absolument nécessaire que les deux

occurrences de « *M* » à gauche et à droite du signe d'équivalence soient synonymes. Ce qui suggère que la deuxième difficulté citée de l'empirisme n'en est plus une pourvu que l'empirisme ne nous dise pas ce que veut dire « la voiture est rouge », mais plutôt à quelles conditions il est rationnel de croire que la voiture est rouge — c'est-à-dire pourvu qu'il y soit question de contenus intentionnels et non d'objets avec leurs propriétés objectives¹⁴.

La troisième difficulté suscite des remarques différentes. On peut penser qu'elle disparaît du fait que nous n'avons plus aucune raison de défendre la thèse empiriste (B) dans la liste de Chisholm. Car elle résidait dans une possible contradiction entre la thèse (A) et la thèse (B). Si l'on élimine (B), alors la difficulté disparaît même à supposer que l'objection de Chisholm s'applique à notre interprétation de (A).

À voir les choses d'un peu plus près, il semble que les thèses (B) et (C) deviennent simplement inutiles, parce que notre énoncé (A9) suggère lui-même déjà, mais en un sens différent, cette double idée de priorité épistémologique et d'autonomie du phénoménal qui semble inhérente à la notion même d'empirisme. D'une part, s'agissant de l'autonomie du niveau phénoménal, une conséquence triviale de (A9) est qu'on peut fort bien voir que la voiture est rouge sans le croire rationnellement, mais inversement qu'on ne peut le croire rationnellement sans le voir. D'autre part, la proposition (A9) affirme bien quelque chose comme une priorité épistémologique du phénoménal, quoique aussi en un sens très différent. Elle ne dit certes pas que pour savoir que la voiture est rouge, il faut d'abord savoir que la voiture paraît rouge, mais elle prescrit néanmoins ceci : pour savoir si la croyance que la voiture est rouge est rationnelle ou non, c'est-à-dire pour l'évaluer *critiquement*, il faut d'abord savoir s'il existe ou non une intuition que la voiture est rouge. Cette manière de voir est un aspect central de l'approche défendue dans les *Recherches logiques* : la logique n'a pas besoin d'être empirique, et même, en toute rigueur, elle ne peut pas l'être, mais par ailleurs le phénoménologue qui cherche à la fonder *critiquement* se doit de mettre au jour l'« origine » empirique des concepts logiques (cf. Seron D., 2012a).

Le principal enseignement à tirer de ces réflexions est que la variante d'empirisme induite par le « principe des principes » est certainement moins problématique que l'empirisme ordinaire. Elle peut être qualifiée de husserlienne non seulement parce qu'on en trouve une formulation claire dans les *Idées I*, mais aussi parce qu'elle repose sur deux thèses emblématiquement husserliennes : d'abord la distinction entre attitude réflexive phénoménologique et attitude naturelle, ensuite l'idée que toute croyance renferme essentiellement une thèse existentielle affectant un contenu intentionnel et, si elle est rationnelle, un contenu phénoménal.

Un résultat de première importance sur le plan philosophique est que l'énoncé (A9) énonce un critère de rationalité sans nous renvoyer à une liste apparemment arbitraire de règles syntaxiques du genre du principe de non-contradiction. Une croyance contradictoire est irrationnelle non pas parce qu'elle viole une règle syntaxique de la logique formelle, mais parce qu'il est *a priori* impossible qu'une proposition contradictoire servant de contenu à une croyance soit *aussi* le contenu d'une intuition : comme nous l'apprend la quatrième *Recherche logique*, un « contresens » se définit comme une signification qui ne peut être « remplie » intuitivement (Husserl E., 1984, 4, p. 334-336).

Par ailleurs, bien qu'il soit encore un critère empiriste, le « principe des principes » est plus souple et peut-être — mais c'est une autre question — épistémologiquement moins problématique que d'autres critères de rationalité de la tradition empiriste. L'essentiel semble que, comme je l'ai suggéré plus haut, la clef du critère husserlien n'est pas la vérifiabilité observationnelle. Car l'interprétation empiriste de l'équivalence (A) tend naturellement à voir en elle un critère de vérité, voire un critère ontologique : « ... est *P* » étant supposé nécessairement équivalent à « ... apparaît *P* dans telles ou telles conditions », il s'ensuit que toute croyance rationnelle que... est *P* peut être établie au moyen de l'observation correspondante, dans telles ou telles conditions, que... est *P*. Ce qui a pour effet de brouiller la différence entre vérité et rationalité, en suggérant que l'existence d'une observation (dans telles ou telles conditions) que... est *P* rend impossible une croyance *incorrecte* que... est *P* qui en serait validement dérivée. Cette idée est certainement à la base de la thèse assez problématique de l'infailibilité de l'expérience immédiate, défendue emblématiquement par Russell. Or, le « principe des principes » n'induit pas plus une telle infailibilité qu'elle n'exclut la possibilité de croyances rationnelles *et incorrectes*. L'équivalence entre « il est rationnel de croire que... est *P* » et « ... apparaît perceptuellement *P* » ne signifie pas que la *vérité* de « ... est *P* » peut être établie au moyen de l'observation que... est *P*, mais plutôt que la *rationalité* de la croyance que... est *P* peut être établie au moyen de l'observation introspective que... apparaît perceptuellement *P*. Mais le fait que la croyance que... est *P* soit rationnelle n'exclut pas qu'elle soit incorrecte — ce qui préserve l'opacité de l'expérience dont il a été question plus haut¹⁵.

Cette constatation permet de mieux comprendre pourquoi le critère de rationalité contenu dans le principe des principes n'est pas seulement empiriste, mais aussi « purement phénoménologique » : la rationalité d'une croyance est fonction de l'apparaître perceptuel, lequel n'est supposé avoir aucune implication sur la vérité des croyances correspondantes, ni

sur l'existence d'entités extramentales avec telles ou telles propriétés objectives. À la différence des versions précédentes, la version husserlienne de (A), sans être pour autant phénoménaliste, est pleinement compatible avec l'inexistence du monde extramental, ou avec le fait que toutes nos expériences seraient trompeuses. Car l'extramental n'apparaît dans la formulation (A9) qu'à l'intérieur d'un contexte intentionnel « opaque », c'est-à-dire sur un mode « oblique » qui ne nous engage pas plus à son existence qu'à son inexistence.

Bibliographie

- Anscombe, G.E.M. (1981). « The intentionality of sensation », *Collected Papers*. Oxford, Blackwell, vol. 2, p. 3-20.
- Ayer, A. (1961). *The Foundations of Empirical Knowledge*. London, MacMillan.
- Barnes, W.H.F. (1965). « The myth of sense-data », *Perceiving, Sensing, and Knowing*. Éd. par R.J. Swartz, Berkeley, University of California Press, p. 138-167.
- Brentano, F. (1973). *Psychologie vom empirischen Standpunkt*. Hamburg, Meiner.
- Broad, C.D. (1923). *Scientific Thought*. London, Kegan Paul.
- Chisholm, R. (1957). *Perceiving : A Philosophical Study*. Ithaca, Cornell University Press.
- Gochet, P. (1978). *Quine en perspective : Essai de philosophie comparée*. Paris, Flammarion.
- Goodman, N. (1977). *The Structure of Appearance*. 3^e éd., Dordrecht, Reidel.
- Hamlyn, D.W. (1961). *Sensation and Perception : A History of the Philosophy of Perception*. London, Routledge & Kegan Paul.
- Husserl, E. (1976). *Ideen zu einer reinen Phänomenologie und phänomenologischen Philosophie, Erstes Buch : Allgemeine Einführung in die reine Phänomenologie*. Éd. par K. Schuhmann, *Husserliana. Gesammelte Werke*, Den Haag, Nijhoff, vol. 3/1.
- (1984). *Logische Untersuchungen*, vol. 2/1 : *Untersuchungen zur Phänomenologie und Theorie der Erkenntnis*. Éd. par U. Panzer, *Husserliana. Gesammelte Werke*, Den Haag, Nijhoff, vol. 19/1.

- Lewis, C.I. (1929). *Mind and the World-Order : Outline of a Theory of Knowledge*. New York/Chicago/Boston, Charles Scribner's Sons.
- Martin, M. (2000). « Beyond dispute : sense-data, intentionality and the Mind-Body Problem », *History of the Mind-Body Problem*. Éd. par T. Crane et S. Patterson, New York, Routledge, p. 195-231.
- (2003). « Sensible appearances », *The Cambridge History of Philosophy 1870-1945*. Éd. par Th. Baldwin, Cambridge MA, Cambridge University Press, p. 521-532.
- Miah, S. (2006). *Russell's Theory of Perception : 1905-1919*. London/New York, Continuum.
- Moore, G.E. (1914). « The status of sense-data », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 14, p. 355-406.
- Price, H.H. (1950). *Perception*. London, Methuen.
- Prichard, H.A. (1938). « The Sense-datum Fallacy », *Proceedings of the Aristotelian Society*, 17, Suppl., p. 1-18.
- (1960). « Appearances and reality », *Realism and the Background of Phenomenology*. Éd. par R. Chisholm, Glencoe, The Free Press, p. 143-150.
- Quine, W.V.O. (1980). « Two dogmas of empiricism », *From a Logical Point of View*. Cambridge MA, Harvard University Press.
- Robinson, H. (1994). *Perception*. New York, Routledge.
- Russell, B. (1917). « The relation of sense-data to physics », *Mysticism and Logic and Other Essays*. London, George Allen & Unwin, p. 145-179.
- Ryle, G. (1949). *The Concept of Mind*. London, Hutchinson's University Library.
- Sellars, W. (1963). « Empiricism and the philosophy of mind », *Science, Perception and Reality*. Routledge & Kegan Paul, p. 127-196.
- Seron, D. (2010). « Théorie relationnelle et théorie phénoménale de l'intentionnalité », *Analyse et ontologie : Le renouveau de la métaphysique dans la tradition analytique*. Éd. par S. Richard, Paris, Vrin.
- (2012a). « Phénoménologie et objectivisme sémantique dans les *Recherches logiques* de Husserl », *L'Idée de l'idée : Éléments de l'histoire d'un concept*. Éd. par B. Leclercq et B. Collette-Ducic, Leuven, Peeters, p. 245-267.

— (2012b). *Ce que voir veut dire. Essai sur la perception*. Paris, Le Cerf.

— (à paraître). « La violation du tiers exclu comme critère d'intentionnalité », *L'ontologie de Roman Ingarden : Forme et modes d'être*. Éd. par S. Richard et O. Malherbe, Bruxelles, Peter Lang.

Wade Savage, C. (1989). « Sense-Data in Russell's Theories of Knowledge », *Rereading Russell : Essays on Bertrand Russell's Metaphysics and Epistemology*. Éd. par C. Wade Savage et C.A. Anderson, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 138-168.

¹ Le seul auteur à avoir défendu cette thèse sous cette forme semble Épicure, lorsqu'il déclarait que la taille réelle du Soleil était égale à sa taille apparente — ce qui signifie, semble-t-il, qu'il ne rapetisse pas si je m'en éloigne, etc. Voir Épicure, *Lettre à Pythoclès*, 91 ; Lucrèce, *De natura rerum*, V, 564-591 ; Cicéron, *De finibus bonorum et malorum*, I, vi, 20, et *Academica*, II, xxvi, 82 ; Cléomède, *Kuklikê theôria metheôrôn*, II, 1 ; Diogène d'Énoanda, fgm. 13, 2.

² Quine avait probablement en vue la même distinction lorsqu'il observait qu'un certain réductionnisme empiriste laisse subsister une ambiguïté « entre les sense-data comme événements sensoriels et les sense-data comme qualités sensibles » (Quine W.V.O., 1980, p. 38).

³ Cf. Hamlyn D.W., 1961, p. 179-180, qui présente (contre Ayer) une objection assez semblable.

⁴ Sellars exprime la même distinction en opposant « ... semble bleu » (*looks blue*) à « ... semble être bleu » (*looks to be blue*) (Sellars W., 1963, p. 143, addition).

⁵ H.H. Price (1950, p. 27 suiv.) distingue ici deux variantes de l'argument de l'illusion, qu'il appelle respectivement sa « forme phénoménologique » (des sense-data ne peuvent être des parties des choses matérielles) et sa « forme causale » (les sense-data sont causalement dépendants de faits cérébraux).

⁶ C'était l'opinion de Moore (1914) et de Broad (1923, p. 488 suiv.). Price (1950, p. 19) préfère dire que sa théorie est « neutre » en ceci qu'elle ne nous engage ni à affirmer, ni à nier le caractère physique des sense-data. La position de Russell a fluctué sur ce point. Voir Miah S., 2006, p. 61-63, et Wade Savage C., 1989.

⁷ On trouvera une bonne vue d'ensemble (favorable) dans Robinson H., 1994.

⁸ Voir Prichard H., 1938, ainsi que ses variantes dans Ryle G., 1949, et Chisholm R., 1957, p. 151-152.

⁹ L'usage de termes d'apparence pour exprimer des croyances ou d'autres états semblables est courant dans le langage ordinaire : il me semble que les racines de l'équation sont 1 et -1, que la session d'examens s'achève le 29 juin, etc. Il correspond à ce que Chisholm a appelé leur « usage épistémique » (Chisholm R., 1957, p. 43-44).

¹⁰ Cf., sur ce point, les pénétrantes mises en perspective de Martin M., 2003, et Martin M., 2000.

¹¹ Cette particularité a été depuis longtemps observée, déjà par Locke et surtout par Meinong et Ingarden, au sujet des entités intentionnelles. Cf. Seron D., 2010, p. 62, et Seron D., à paraître.

¹² Husserl parle cependant de perceptibilité et non de perception actuelle. Ce fait sera clarifié un peu plus loin.

¹³ Sur cette notion de partie marginale de l'état mental, cf. Seron D., 2012b, chap. 2.

¹⁴ En termes brentaniens : à la condition qu'il y soit question de propriétés phénoménales et objectives considérées *in modo obliquo* et non *in modo recto*.

¹⁵ Pour cette raison, et abstraction faite de sa connotation normative, la version husserlienne de (A) ressemble davantage à un « critère d'assomption ontologique » (au sens de Quine) qu'à un véritable critère ontologique. Sur cette distinction, voir Gochet P., 1978, p. 99-100.